



**ACADÉMIE
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Inspection pédagogique régionale
de sciences de la vie et de la Terre**

IA-IPR SVT

Orléans, le 01/09/ 2023

Alban CAILLETTE

Alban.Caillette@ac-orleans-tours.fr

Sophie CANTELOUBE

sophie.canteloube@ac-orleans-tours.fr

Gaëlle GUILLOTIN

gaelle.guillotin@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint Etienne

45043 Orléans cedex 1

Les IA-IPR de SVT

à

Mesdames et messieurs les professeurs de
sciences de la vie et de la Terre

s/c de Mesdames et messieurs les chefs

d'établissement

Objet : Lettre de rentrée des IA-IPR à destination des professeurs de SVT

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne rentrée scolaire 2023, en espérant que vous avez profité au mieux des vacances estivales.

Nous adressons nos vœux de bienvenue dans l'Académie d'Orléans-Tours aux personnels nouvellement nommés et félicitons les lauréats de concours.

Nous remercions vivement l'ensemble des professeurs et personnels de laboratoire pour leur investissement et leur professionnalisme lors des examens de la session 2023. (voir résultats en annexe).

Pour cette nouvelle année scolaire, trois inspecteurs seront à vos côtés. Monsieur Jean-Marc Vallée ayant fait valoir ses droits à la retraite, monsieur Alban Caillette est de retour dans l'académie après une année passée dans l'académie de Nantes. Il rejoint mesdames Sophie Canteloube et Gaëlle Guillotin. Les IA-IPR continueront à vous accompagner, individuellement ou collectivement, lors des rendez de carrière mais également sous la forme de réunions d'équipe et de visites conseils. Ces dernières pourront également être effectuées par des professeurs chargés de mission d'inspection (voir annexe).

Cette rentrée est marquée par la publication de nouveaux programmes au bulletin officiel du 22 juin 2023 :

Programme de sciences et technologie du cycle 3 (mis en application à la rentrée 2023)

https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel-101_annexe_ok.pdf

Programme d'enseignement scientifique en classe de première (mis en application à la rentrée 2023) https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel806_annexe.pdf

Programme d'enseignement scientifique en classe de terminale (mise en application à la rentrée 2024) https://www.education.gouv.fr/sites/default/files/ensel807_annexe.pdf

Nous vous proposerons des webinaires au mois d'octobre pour vous accompagner dans la mise en œuvre de ces nouveaux programmes. Un courrier sera envoyé prochainement dans vos établissements avec les dates proposées et les modalités d'inscription.

Par ailleurs le calendrier des épreuves du baccalauréat a été modifié : dès la session 2024, les épreuves de spécialité du baccalauréat général et technologique se tiendront au mois de juin. Le calendrier et les programmes des épreuves terminales de spécialités du baccalauréat 2024 sont en cours de mise à jour.

Les sciences de la vie et de la Terre contribuent à différentes priorités nationales et académiques :

Renforcer l'acquisition des savoirs fondamentaux pour élever le niveau des élèves

Les apprentissages en SVT s'appuient sur des réflexions scientifiques, étayées et argumentées. Leurs constructions sollicitent de la part des élèves des compétences langagières, orales, écrites ainsi que l'utilisation d'outils mathématiques servant à appréhender la complexité du réel (traitement de données expérimentales, modélisation, études statistiques).

Ainsi, les enseignants de SVT contribuent à l'acquisition des savoirs fondamentaux, notamment au travers de la mise en place du nouveau programme de sciences et technologie du cycle 3. Les enseignants de SVT ont ainsi toute légitimité à participer aux dispositifs de la nouvelle 6ème dont "devoirs faits".

Au lycée, la consolidation de la formation scientifique des élèves s'assortit du retour des mathématiques dans le tronc commun. Une modification du programme d'enseignement scientifique entre donc en vigueur dès cette année en classe de première.

De façon plus générale, tout au long du parcours de l'élève de la 6ème à la terminale, il est important de veiller à intégrer dans les apprentissages et les évaluations l'objectif de maîtrise des langages¹. Nous vous incitons à saisir toute occasion de faire élaborer par les élèves des productions personnelles conséquentes tant à l'écrit qu'à l'oral.

Enfin, toujours dans l'objectif de renforcer les savoirs fondamentaux et de réduire les inégalités, il est essentiel de considérer la diversité des élèves et de proposer une différenciation pédagogique pour permettre à chacun de progresser.

Construire une école des droits et des devoirs

L'école poursuit ses efforts afin de réduire les inégalités en favorisant la mixité sociale et l'inclusion. De même, la lutte contre les violences, les atteintes à la laïcité et le harcèlement scolaire demeurent des priorités. Les enseignants de SVT, en mettant en oeuvre leurs programmes d'enseignements en sciences, incarnent et transmettent les valeurs de la république. Des ressources sont à votre disposition notamment un rapport de l'inspection générale² sur la contribution des disciplines aux valeurs de la république et la laïcité.

Une école qui donne confiance et qui émancipe

Les projets de culture scientifique, d'éducation au développement durable ou encore d'école promotrice de santé, en lien avec le CESCE, sont autant d'occasions de permettre d'établir une continuité entre la mise en oeuvre des programmes dans la classe et « hors la classe » (dans l'établissement ou dans le territoire proche). Au travers de ces projets adossés à la mise en oeuvre des programmes, les élèves renforcent leurs compétences scientifiques, s'engagent activement, collaborent entre pairs et développent l'estime de soi et le respect de l'autre. Les actions et concours de culture scientifique sont aussi des occasions de promouvoir les études et les métiers scientifiques, en encourageant l'égalité fille-garçon et en poussant l'ambition scolaire sur tout le territoire.

¹ socle commun <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

² <https://www.education.gouv.fr/valeurs-de-la-republique-et-laicite-rapport-igen-8162>

Vous pouvez contacter des référents départementaux de la culture scientifique, de l'EDD et de l'école promotrice de santé pour tout questionnement, souhait de participer à une action ou volonté de valoriser le travail engagé dans votre établissement (voir annexe).

Se développer professionnellement en s'appuyant sur le collectif

- La formation continue

L'équipe des IA-IPR de SVT continuera cette année à promouvoir la formation continue afin de vous accompagner au mieux dans vos démarches, individuelles et collectives, de développement professionnel. A l'heure où nous vous écrivons les modalités de mise en œuvre du plan académique de formation ont vocation à évoluer. Nous reviendrons vers vous prochainement avec de plus amples informations (calendriers et dispositifs de formations proposés).

- Un nouvel espace académique pour les professeurs de SVT

L'inspection de SVT met à disposition de tous les professeurs de l'académie un espace m@gistere : <https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/course/view.php?id=7967§ion=1>. Il s'agit d'un espace d'information, de communication et de mutualisation qui a pour objectif de favoriser les échanges entre les enseignants de SVT et les inspecteurs. Ce dernier est complémentaire avec le site académique et permet le partage de ressources de façon sécurisée.

Certains d'entre vous y ont contribué lors des ECE. Ce nouvel espace a vocation à être progressivement enrichi : vous y retrouverez nos communications, nos webinaires et les informations en lien avec les formations et les examens.

Tous les enseignants de SVT de l'académie sont inscrits sur cet espace. Si vous rencontrez des difficultés pour y accéder vous pouvez contacter l'enseignante référente³.

Nous souhaitons également au travers de cet espace actualiser nos listes de professeurs coordonnateurs. Nous remercions les coordonnateurs de collège et de lycée de bien vouloir se faire connaître en complétant le sondage au lien suivant:

<https://magistere.education.fr/ac-orleans-tours/course/view.php?id=7967§ion=7>

- Compétences numériques des élèves et des professeurs

Les SVT contribuent au développement de compétences numériques des élèves. La maîtrise de ces compétences fait partie des objectifs de nos programmes d'enseignement et du socle commun.

Nécessaires à la fois à l'insertion professionnelle et à la vie citoyenne, les compétences numériques constituent un élément essentiel du parcours scolaire. La plateforme Pix permet de suivre les acquis et de délivrer la certification de fin de cycle 4 et de cycle terminal, et à partir de cette année l'attestation de sensibilisation au numérique en sixième. Il est important de permettre aux élèves et aux familles de comprendre le lien entre les apprentissages et la certification PIX. Pour cela le cadre de référence des compétences numériques⁴ (CRCN) fournit des descripteurs de niveaux de maîtrise que vous pouvez intégrer dans vos enseignements. Pour vous accompagner pour toute question ou projet en lien avec le numérique éducatif en SVT vous pouvez contacter l'interlocutrice académique au numérique⁵.

³ [Natacha Gorka@ac-orleans-tours.fr](mailto:Natacha.Gorka@ac-orleans-tours.fr)

⁴ CRCN : <https://eduscol.education.fr/721/evaluer-et-certifier-les-competences-numeriques>

⁵ Oriane.Morgant@ac-orleans-tours.fr

Dès cette rentrée, tous les enseignants et personnels d'éducation sont invités à effectuer un parcours d'auto-positionnement Pix+edu. Il offre la possibilité, sur la base du volontariat et en moins de deux heures, de découvrir le dispositif, de se situer dans la maîtrise des compétences numériques pour l'éducation et d'accéder à des ressources de formation en ligne. Ainsi, à partir de mi-septembre, un courrier électronique d'invitation à réaliser le parcours vous sera adressé par la direction du numérique éducatif (DNE).

Remarques importantes :

Nous vous rappelons que :

- tous les professeurs sont susceptibles de participer aux corrections et aux jurys d'examens, qu'ils enseignent ou non en classe à examens ;
- pour toute correspondance dans le cadre du travail, vous devez utiliser l'adresse académique (prénom.nom@ac-orleans-tours.fr) qui seule vous identifie professionnellement ;
- toute communication qui concerne le fonctionnement de votre collège ou lycée doit être envoyée sous-couvert du chef d'établissement.

Nous vous remercions de diffuser largement ces informations dans l'équipe disciplinaire et auprès des agents de laboratoire.

Restant à votre disposition et à votre écoute, nous vous prions de recevoir, cher(e)s collègues, l'expression de notre cordial dévouement.

Alban CAILLETTE



Sophie CANTELOUBE



Gaëlle GUILLOTIN



ANNEXES

Résultats aux examens de la session 2023

Concernant le baccalauréat les moyennes obtenues pour l'épreuve écrite de spécialité SVT dans notre académie sont les suivantes : 13,14/20 avec 3,88/5 de moyenne pour les ECE et 9,12/15 pour l'écrit. Le travail des correcteurs du DNB nous permet de donner la moyenne académique du sujet de SVT, elle est de 17,36/25. La moyenne de l'ensemble de l'épreuve de science (SVT-Physique-Chimie) est de 28,75/50 pour cette session 2023.

Aide à l'inspection

L'équipe de professeurs chargés de mission d'inspection se compose cette année de 4 enseignants : Romain Gorisse, Anaëlle Le-Nalbaut, Stéphan Martin et Aurélie Ménard-Parrod. Benoît Merlant est cette année encore référent académique pour les ECE.

Les actions de la culture scientifique, technique et industrielle permettant de développer les compétences et l'engagement des élèves, en lien avec le travail de la classe :

-Fête de la science sur tout le territoire : pour cette édition 2023, le sport et la pratique sportive sont à l'honneur du 6 au 16 octobre 2023. Cet évènement permet de découvrir les multiples facettes de la contribution scientifique aux performances sportives, des connaissances développées et leurs applications dans les domaines de la pharmacologie, de la robotique, des matériaux, des neurosciences ou encore de la médecine. Retrouvez tout le programme régional et l'offre réservée aux scolaires sur www.centre-sciences.org et sur www.fetedelascience.fr

-Les concours lycéens : Le thème des olympiades de biologie 2024 est « La biodiversité dans les écosystèmes ». Lien vers le site national : <https://olympiadesdebiologie.fr/onb/>. La production des lauréats 2023 est publiée sur le [site académique](#).

Les olympiades de géosciences changent de format à partir de cette année : il s'agit comme pour les olympiades de biologie de réaliser un projet sur un thème national et de le présenter sous forme d'une courte vidéo. Lien de présentation : <https://sway.office.com/vECgdllmvqPx8Zw5?ref=email>
Vous recevrez dans vos établissements une circulaire pour chacun des concours vous indiquant les modalités d'inscription.

-Concours CGénial :

pour les collèges : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-college-inscriptions/>

pour les lycées : <http://www.sciencesalecole.org/c-genial-lycee-inscriptions/>

-Le prix de l'esprit critique : <https://www.ac-orleans-tours.fr/cogito>

Il existe bien d'autres actions à l'échelle académique ou nationale. Les référents sciences et technologie peuvent vous conseiller.

Des professeurs ressources :

- Référente de l'espace M@gistère des professeurs de SVT : Natacha.Gorka@ac-orleans-tours.fr
- L'interlocutrice académique pour le numérique (IAN) : Oriane.Morgant@ac-orleans-tours.fr
- Coordonnateurs départementaux sciences et technologie : <https://www.ac-orleans-tours.fr/culture-scientifique-technique-et-industrielle-121785>
- Formateurs référents sécurité au laboratoire pour toute question en lien avec la sécurité au laboratoire et en science expérimentale. Ils sauront vous orienter vers les bonnes ressources : https://pedagogie.ac-orleans-tours.fr/svt/sinformer/securete_au_laboratoire
- Référents départementaux EDD (éducation au développement durable) et EPSa (école promotrice de santé) <https://www.ac-orleans-tours.fr/ressources-developpement-durable-et-ecole-promotrice-de-sante-121880>